

La mairie vous informe

Cérémonie du 8 mai

Conformément aux directives préfectorales, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se déroulera sans public avec un dépôt de gerbe au monument aux morts et à la stèle de la Résistance de Pluméliau ainsi qu'au monument aux morts de Bieuzy.

La population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les fenêtres.

Un rayon de soleil, une palette de couleurs...

En raison des jours fériés, le dépôt des fleurs de nos jardins et des compositions florales réalisées par des bénévoles se fera :

Le jeudi 30 avril entre 10h et 11h devant l'entrée de l'EHPAD

Le jeudi 7 mai entre 10h et 11h devant le domicile partagé de Bieuzy et le foyer de la Villeneuve de Pluméliau.

Des masques tissés commandés par Centre Morbihan Communauté

« Pour que chacun puisse disposer d'un masque lavable et réutilisable. »

Des kits vont être fabriqués par une entreprise de textile morbihannaise et assemblés par des couturières bénévoles des communes de Centre Morbihan Communauté. Ces masques seront à destination de la population.

La municipalité de Pluméliau-Bieuzy recherche des couturières bénévoles pour l'assemblage des 1500 premiers masques (des kits de 50 masques avec explications et élastiques). Pour tous renseignements, contacter Nicole au 06.37.11.47.46 ou au 02.97.51.90.44 après 17h.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau-Bieuzy
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY

→ Permanence téléphonique

Lundi : 14h - 17h

Mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

accueil@plumeliau-bieuzy.bzh

www.plumeliau-bieuzy.bzh

Commune déléguée de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy

→ Permanence téléphonique

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Tél : 02.97.39.55.76

Tél : 02.97.27.18.08

accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh

www.plumeliau-bieuzy.bzh

Agence postale communale

Rue Théodore Botrel Pluméliau-Bieuzy

Tél : 02.97.28.32.96

Du mercredi au vendredi de 9h à 12h

Départ du courrier à 15h

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy

mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Bieuzy

bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh



L'OMA et la municipalité après de longues réflexions, ont décidé de reporter l'édition 2020 du labyrinthe à 2021.



En effet, il paraît difficile dans ce contexte d'organiser un traçage et un dépiquage tout en respectant les règles sanitaires et de distanciation sociale. Quand bien même nous arriverions à l'organiser, il serait navrant de demander à nos bénévoles tout ce travail sans avoir la visibilité sur l'ouverture ou non du labyrinthe cet été, celle-ci étant soumise à l'évolution de l'épidémie ainsi qu'aux décisions gouvernementales et préfectorales.

Nous comptons sur vous en 2021 !

Pluméliau-Bieuzy LA MAIRIE VOUS INFORME

POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

25 CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE SONT PLACÉES

- DANS LES LIEUX DE VIE, ET LES PRINCIPAUX AXES DE CIRCULATION DE LA VILLE, AFIN DE SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC ET LUTTER CONTRE LA PETITE DÉLINQUANCE.
- POUR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES ÉQUIPEMENTS, L'ESPACE PUBLIC RESTE ÉCLAIRÉ.

VOUS REPÉREZ UN COMPORTEMENT INHABITUEL, UN INDIVIDU "SUSPECT" OU DES FAITS ANORMAUX.

- PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE RÉFÉRENT "PARTICIPATION CITOYENNE".
- IL SE CHARGERA DE CENTRALISER LES INFORMATIONS RECUEILLIES ET D'ALERER LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.

LA MAIRIE RAPPELLE QUE :

TOUT ACTE COMMIS EN VIOLATION DU DROIT, EST SYSTÉMATIQUEMENT SUIVI D'UN DÉPÔT DE PLAINTE AFIN QUE LE(S) CONTREVENANT(S) SOI(EN)T CONDAMNÉ(S) PAR LA JUSTICE.

COVID-19

RESTEZ CHEZ VOUS
pour vous protéger et protéger les autres

Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)

5 gestes "BARRIÈRE" pour freiner le coronavirus

1 PRÉVENTION

Restez chez vous

2 MAINS

Lavez-les souvent

3 COUDE

Toussez dedans

4 VISAGE

Évitez de le toucher

5 DISTANCES

Gardez-les.

Source : gouvernement.fr



Le clin d'œil de la semaine

Une blague !

"Un monsieur visite un musée. Soudain il s'arrête et dit au guide : Ah, c'est moche ! C'est du Picasso répond le guide. Plus loin il s'écrie de nouveau : Ah, ça c'est vraiment moche ! Monsieur, ça c'est un miroir lui rétorque le guide." De : Inconnu.

Pyrale du buis

Restez vigilants !

Si vous possédez du buis, il est fortement conseillé de l'inspecter deux fois par semaine, pour une détection précoce qui permettra d'enrayer plus facilement le ravageur et limiter les dégâts. Il faut souvent écarter les feuilles pour inspecter le cœur de l'arbuste.

Différents moyens de lutte sont envisageables :

En préventif :

- Mettre en place des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles, donc limiter les fécondations de femelle et ainsi être avisé de leur présence pour une mise en alerte,
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernages présents sur les buis du mois de novembre au mois de février,
- Couvrir des pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour.

En curatif :

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis,
- Couper les parties atteintes et les brûler,
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied des buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles,
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages,
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique et recourir à des mesures curatives chimiques en cas de nécessité seulement,

Ces actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis.

Informations commerciales

Des masques en tissu

Carole et Marie de l'atelier O'Donata de Saint Nicolas des Eaux en association avec Christelle du magasin Brod'in BZH réalisent des masques en tissu aux normes AFNOR et organisent une vente en veillant au strict respect des mesures sanitaires et de distanciation le jeudi 30 avril et le jeudi 7 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h au magasin Brod'in BZH 3 place Jean Marie Onno à Pluméliau.

Les gestes barrières, la distanciation sociale restent essentiels, merci de les respecter (une seule personne dans la boutique).

Pour plus renseignements et commande, contacter Carole au 02.56.62.00.87 ou 06.76.24.93.44.

Prix du masque (tissu extérieur en coton oeko-tex et doublure en bambou) 5 euros.

Nouveau sur Pluméliau-Bieuzy : une épicerie ambulante !

Christian propose de passer dans les villages, les hameaux de la commune avec son épicerie ambulante le samedi matin, si vous êtes intéressé(e) contactez le au 06.08.85.00.98



Christian arpente la campagne morbihannaise dans son camion aménagé en "Ptit'épicerie" pour vous apporter le service à votre domicile

Vous y trouverez : produits régionaux, fruits et légumes, produits de première nécessité, viandes, poissons, produits laitiers, pains, galettes, crêpes, produits d'hygiène et entretien, presse, aliments pour chiens et chats, etc...

PRODUITS FRAIS, ÉPICERIE, PRODUITS RÉGIONAUX, HYGIÈNE, ENTRETIEN

Vous avez la possibilité de passer vos commandes pour des produits spécifiques d'une semaine à l'autre

Christian SOURD
06 08 85 00 98
maptitepicerie@orange.fr
@maptitepicerie

La cave « Aux Vins Des Dames »

Prolongation de l'offre promotionnelle "Plein Soleil" sur les vins blancs jusqu'au mercredi 06 mai.

Remise de 10% pour 6 bouteilles achetées sur toute la gamme.

La cave est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 17h, le dimanche et les jours fériés de 9h30 à 13h.

Avis aux jardiniers qui ont un excédent de plants, le vide-jardins étant annulé, vous pouvez nous déposer vos pots et nous les mettrons devant la cave à disposition.

Prenez bien soin de vous et des vôtres.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Pour vous aider à passer cette période de confinement !

Fubuki

Placez dans la grille les pions disposés sur la gauche, de façon à obtenir la somme indiquée à l'extrémité de chaque ligne et de chaque colonne.

| | | | | | | MOYEN | | |
|---|---|----|----|----|---|-------|--|--|
| 1 | 7 | 4 | | | = | 9 | | |
| 2 | 8 | | 5 | | = | 13 | | |
| 3 | | | | 9 | = | 23 | | |
| 6 | | = | = | = | | | | |
| | | 11 | 15 | 19 | | | | |

Les déchèteries de Centre Morbihan Communauté vont rouvrir progressivement aux particuliers au cours des prochaines semaines. A ce jour, les déchèteries de Pluméliau, Plumelin et Saint Jean Brévelay sont ouvertes aux professionnels sur réservation de créneaux horaires.

Ces 3 sites vont rouvrir aux particuliers :

- A partir du 4 mai pour le dépôt des déchets verts
- A partir du 11 mai pour le dépôt des encombrants en plus des déchets verts
- A partir du 18 mai pour tous les flux.

Les 6 déchèteries rouvriront le lundi 25 mai pour tous les flux de déchets.

Les créneaux horaires de 8h30 à 9h30 sont réservés aux professionnels. Les particuliers ne pourront accéder qu'à partir de 9h30.

Horaires d'ouverture

Pluméliau – Plumelin – Saint-Jean-Brévelay

Du lundi 4 au samedi 9 mai : 9h30 – 12h30 / 14h – 17h30

L'accès se fera sur la base des numéros de plaques d'immatriculation. Ainsi le lundi 4 mai, ne pourront accéder aux déchèteries que les véhicules dont le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation est un 4.

Le planning de la semaine du 4 au 9 mai est le suivant :

Le vendredi 8 mai étant férié, les véhicules dont le dernier chiffre est un 8 pourront accéder à la déchèterie le jeudi 7 mai.

Le 10 mai tombant un dimanche, les véhicules dont le dernier chiffre est un 0 pourront accéder aux déchèteries le samedi 09 mai.

Important : des travaux d'aménagement de la plateforme déchets verts de la déchèterie de Pluméliau doivent avoir lieu durant la semaine du 4 au 9 mai. Lors de ces travaux (mise en place d'enrobés), d'une durée d'1 à 2 jours, la déchèterie ne pourra pas être ouverte au public.

Nous ne connaissons pas encore les jours exacts d'intervention.

